



### Quelques principes

**Vos micros et caméras sont désactivés par défaut à votre arrivée dans le webinaire et pour la durée de cette séance.**

**Vous pourrez réagir aux contenus proposés via l'espace de conversation.**

Pour rappel, **l'espace de conversation est visible par tous**, merci d'y respecter les règles de courtoisie et de politesse habituelles.



### Si vous perdez la connexion

- **Fermez votre fenêtre Zoom et reconnectez vous via le même lien**
- **Si cela ne fonctionne pas, vous pouvez essayer de vous connecter par téléphone au numéro joint sur l'invitation à la Conférence**
- **Si rien ne fonctionne, vous pouvez contacter Cécile Lecoq:  
[cecile.lecoq@grouperougevif.fr](mailto:cecile.lecoq@grouperougevif.fr) / **01 86 90 00 83****



# Conférence du Vexin

## Séance 1

Restitution de la  
concertation et  
présentation du projet

Christian Broudin - VEXIN 15 - Entre Chèrence et Chaussy

Un nouveau projet de territoire à construire ensemble, horizon 2040

Jeudi 4 février 2021 / 18h30-20h00

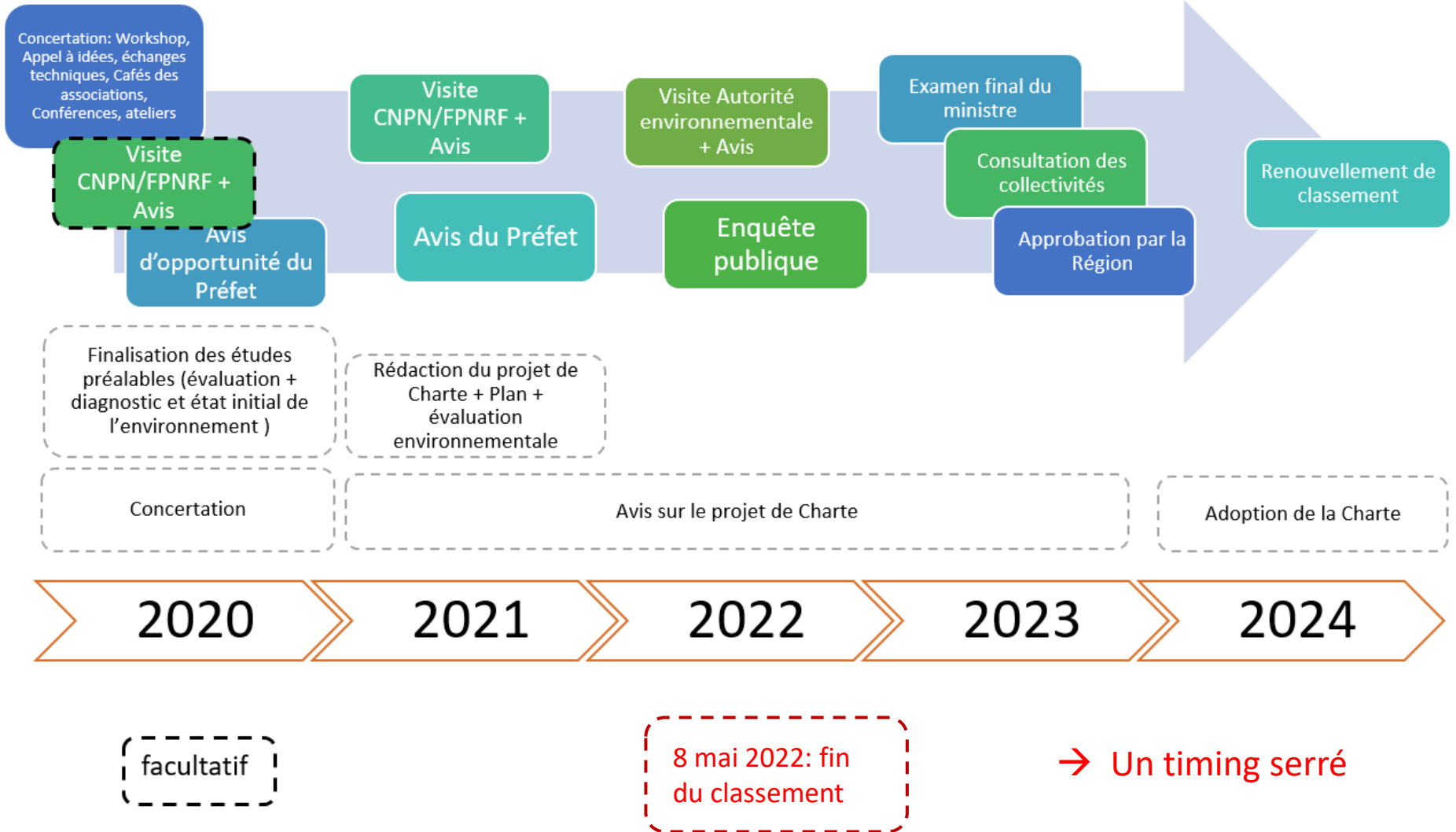
# ACCUEIL

**M. Benjamin DEMAILLY**  
Président du PNR

**Mme Agnès LANTHIER**  
Directrice du PNR



# Le calendrier



## 1. Introduction

## 2. La Charte sous tous les angles

- Le projet de Charte et la concertation menée
- Présentation du projet de Charte : Défis, retours de la concertation et avis des services de l'Etat

## 3. Vers la séance 2 - Questionnaire de réflexion

Consolidons notre projet de territoire

## 4. Conclusion et suites



## Vision Générale

La Charte du PNR

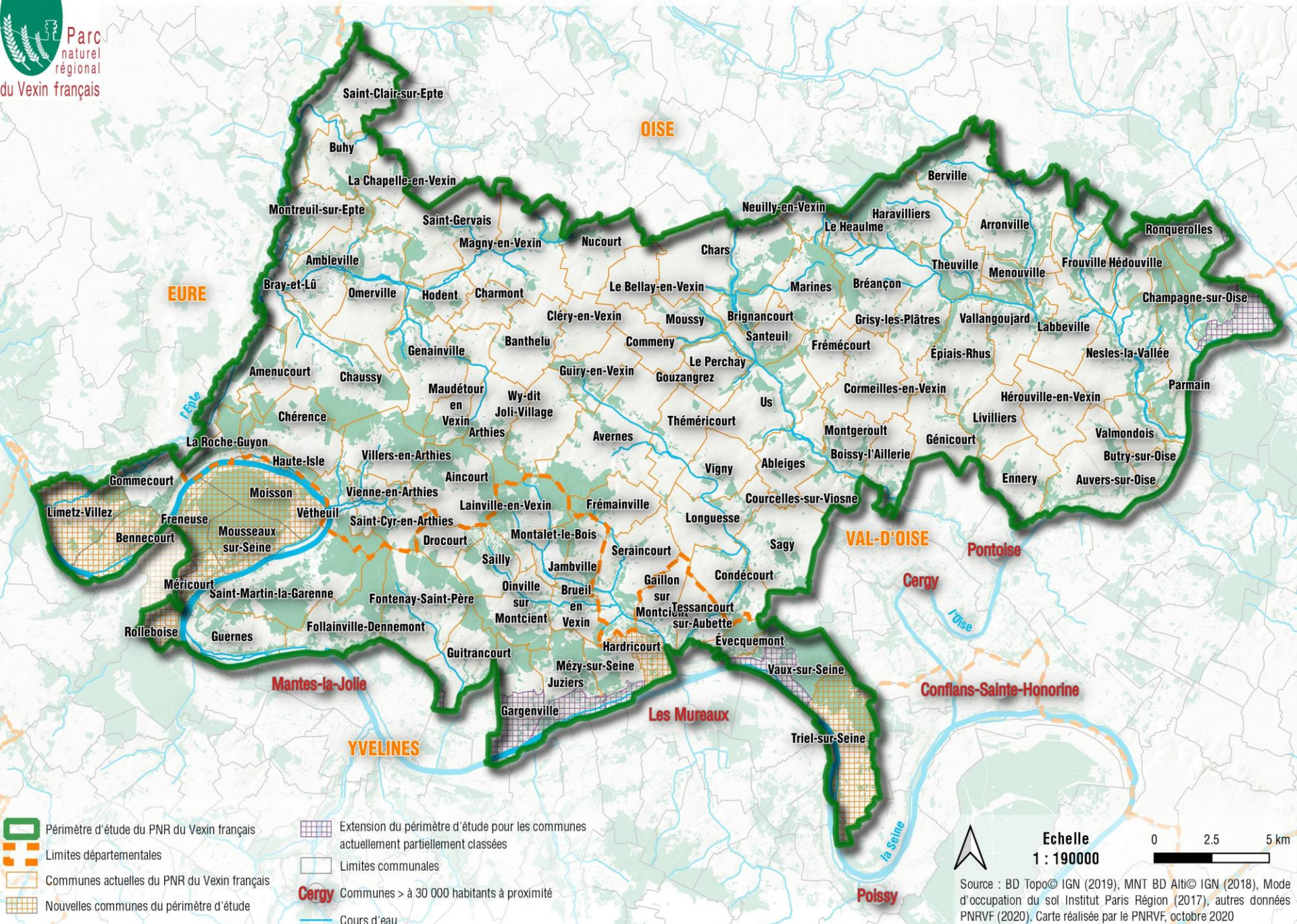
Les points clés de la concertation




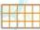






# Périmètre d'étude du Parc naturel régional du Vexin français



Parc  
naturel  
régional  
du Vexin français

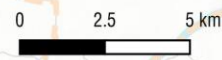


-  Périmètre d'étude du PNR du Vexin français
-  Limites départementales
-  Communes actuelles du PNR du Vexin français
-  Nouvelles communes du périmètre d'étude

-  Extension du périmètre d'étude pour les communes actuellement partiellement classées
-  Limites communales
-  Cergy Communes > à 30 000 habitants à proximité
-  Cours d'eau



Echelle  
1 : 190000



Source : BD Topo© IGN (2019), MNT BD Alti© IGN (2018), Mode d'occupation du sol Institut Paris Région (2017), autres données PNRVF (2020). Carte réalisée par le PNRVF, octobre 2020

# Le rôle du Parc, le rôle de la Charte

Organisme de  
**MISSION**  
(pas de  
compétence)

Rôle  
d'**ENSEMBLIER**

Devoir  
d'**INNOVATION** et  
d'**EXPERIMENTATION**





## Quelques constats sur la Charte (extraits de la note technique du 7/11/2018)

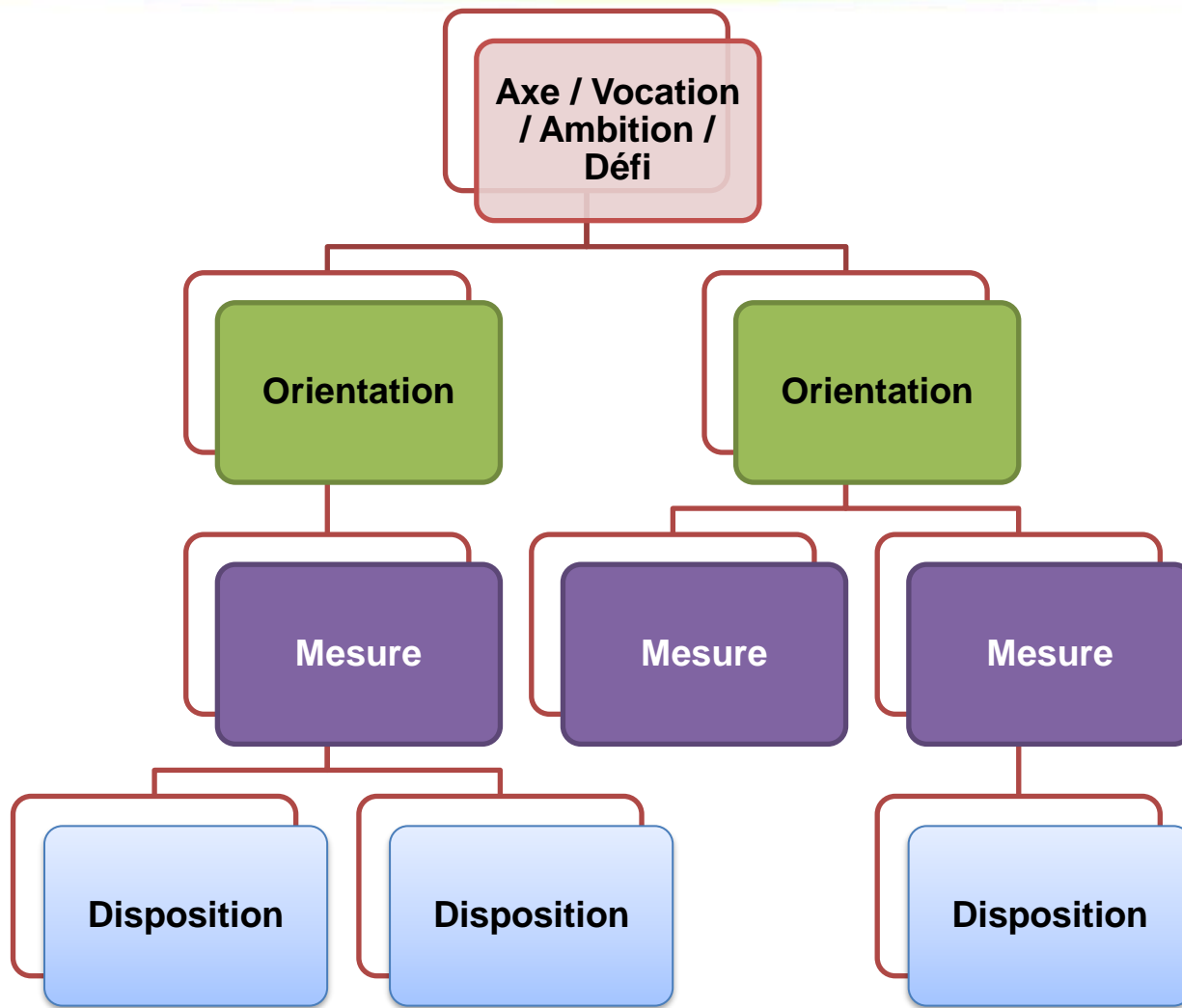
- ✓ Une **portée juridique** forte en matière d'urbanisme mais relativement limitée dans les autres domaines: sa mise en œuvre repose sur l'engagement de l'ensemble des signataires
- ✓ « Une obligation de **cohérence** pèse sur les actions, moyens et décisions de l'État, des collectivités territoriales et des EPCI à fiscalité propre ayant approuvé la charte au regard des orientations et mesures fixées par la charte »
- ✓ « **La charte ne peut pas contenir d'interdictions générales et absolues** que ce soit à l'égard des tiers ou des signataires (...) la charte doit être rédigée en termes de **vocation** s'appuyant sur les enjeux identifiés et les zones concernées »



# La construction des nouvelles Chartes

Objectifs stratégiques

Objectifs opérationnels



# Le projet de Charte

## Points de vigilance et recommandations de l'Etat (note d'enjeux du Préfet):

- « associer la société civile et les organismes partenaires aux prises de décision et à l'élaboration de la future Charte »
- « s'assurer de l'adhésion de l'ensemble des communes du périmètre et tisser des liens de coopération avec les territoires voisins »
- « les services de l'Etat seront attentifs au maintien d'un haut niveau d'exigence dans la construction d'un projet de territoire particulièrement ambitieux »

# La concertation 2020-2021

Un dialogue continu, au-delà du contexte sanitaire



## 2 temps de concertation complémentaires



*Automne 2020*

**12 ateliers citoyens / 120 participants**

**Grand public, habitants**

**Se projeter à 2040 et imaginer les futurs possibles**

*Décembre – Janvier 2021*

**11 ateliers techniques / 200 participants**

**Elus, techniciens et partenaires**

**Approfondir le projet de charte et explorer les engagements**



# La concertation 2020-2021

## Des constats et souhaits partagés à travers tous les ateliers

### Une vision positive et une reconnaissance des actions menées par le Parc

- Acteur ressource pour la préservation et la valorisation des richesses du territoire
- Un besoin de clarification de son rôle sur certains aspects, de plus de proximité et de présence sur le territoire

### Consensus sur plusieurs dynamiques territoriales :

- Les enjeux de mobilité
- La nécessité de communiquer, faire connaître et sensibiliser sur les champs d'actions du Parc
- l'importance de favoriser la mixité sociale, fonctionnelle et intergénérationnelle sur le territoire

### Un partage de l'identité et des valeurs du Vexin (sentiment d'appartenance au territoire)

### Engouement pour le local – souhait d'agir en priorité pour le territoire

Un souhait de **créer les conditions favorables à la mise en réseau des acteurs pour améliorer l'interconnaissance et le partage des enjeux et des connaissances** des différentes composantes du territoire



## Le projet de Charte

- **Les Défis en détail**
- **Les retours de la concertation**
- **Les recommandations de l'Etat et de l'évaluation environnementale pour la poursuite des travaux**



# Le projet de Charte

## DÉFI N°1

RENFORCER LE VIVRE ET LE  
FAIRE ENSEMBLE POUR UN  
TERRITOIRE DE PROJETS  
PARTAGÉS

## DÉFI N°2

PROTÉGER ET RESTAURER  
LE VIVANT ET PRÉSERVER  
LES PATRIMOINES

## DÉFI N°3

PROMOUVOIR LA  
SOBRIÉTÉ, LA RÉSILIENCE  
ET LA NEUTRALITÉ  
CARBONE FACE AU  
CHANGEMENT ET DANS  
UN CONTEXTE DE  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## DÉFI N°4

ASSURER LE  
DÉVELOPPEMENT D'UN  
TERRITOIRE DYNAMIQUE,  
ATTRACTIF ET RELIÉ

## RENFORCER LE VIVRE ET LE FAIRE ENSEMBLE POUR UN TERRITOIRE DE PROJETS PARTAGÉS



**IMPLICATION SUR LE TERRITOIRE**

**CULTURE ET CONNAISSANCE**

**SENSIBILISATION A  
L'ENVIRONNEMENT ET AU  
TERRITOIRE**



### **Orientations associées**

1. Favoriser la compréhension des enjeux du territoire
2. S'engager, partager et construire ensemble pour la vitalité du projet de territoire
3. Favoriser l'épanouissement individuel et collectif des habitants



# Les contributions au projet

RENFORCER LE VIVRE ET LE FAIRE ENSEMBLE POUR UN TERRITOIRE DE PROJETS PARTAGÉS



## LES CONSENSUS

**CONSTAT PARTAGÉ** : Besoin de renforcer le sentiment d'appartenance au territoire du Parc (cohésion)

**SOUHAIT PARTAGÉ** : Agir en priorité pour le territoire du Parc

- **Renforcer la communication sur les actions et activités proposées par le parc et les acteurs locaux** pour améliorer leur visibilité
- **Faire du parc un point de ressource et d'information** pour les habitants et les acteurs
- **Faciliter l'accès au parc et aux activités qu'il propose** à tous les habitants
- **Mener des actions de sensibilisation diversifiées** dès le plus jeune âge et sur différentes thématiques du parc & **favoriser la connaissance des acteurs qui font vivre le territoire**
- **Renforcer les partenariats et collaborations entre acteurs et structures pour construire une offre culturelle et de loisirs cohérente** avec les demandes des habitants



# Les contributions au projet

RENFORCER LE VIVRE ET LE FAIRE ENSEMBLE POUR UN TERRITOIRE DE PROJETS PARTAGÉS



## LES POINTS DE DÉBAT

- **LES FORMES DU DIALOGUE TERRITORIAL ET D'ASSOCIATION DES CITOYENS**
  - Quel degré?
  - Quelles postures?
  - Quelles actions?
  - Quels outils?
- **LES FORMES D'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILES**
  - Initiatives Parc ? Initiatives citoyennes ? Autres acteurs? Lien avec les partenaires ?
  - Quels types d'accompagnement et de mise en œuvre ?



## Défi 1 : RENFORCER LE VIVRE ET LE FAIRE ENSEMBLE POUR UN TERRITOIRE DE PROJETS PARTAGÉS

### Points de vigilance et recommandations de l'Etat (note d'enjeux du Préfet):

- « Concernant la gouvernance, il s'agira d'associer au maximum la société civile aux prises de décision, ainsi que de s'appuyer sur un conseil scientifique »
  - un niveau de participation de la société civile qui reste à déterminer
  - Un comité scientifique bientôt relancé
- « poursuivre la réalisation d'actions expérimentales et exemplaires, contribuer à des programmes de recherche et participer à l'essaimage de ces initiatives vers d'autres territoires » → Un devoir d'exemplarité à ne pas oublier



## PROTÉGER ET RESTAURER LE VIVANT ET PRÉSERVER LES PATRIMOINES



**PAYSAGES**

**BIODIVERSITÉ**

**PATRIMOINES**

**RESSOURCES NATURELLES**



### Orientations associées

4. Reconquérir l'ambition de qualité des paysages en faisant de la transition écologique un facteur de confortement de leur identité
5. Maintenir et restaurer la biodiversité
6. Concilier utilisation des ressources naturelles et préservation des milieux et du cadre de vie
7. Préserver, valoriser et faire connaître les patrimoines

# Les contributions au projet

## PROTÉGER ET RESTAURER LE VIVANT ET PRÉSERVER LES PATRIMOINES



### LES CONSENSUS

**CONSTAT PARTAGÉ** : Pour la région, perception d'une qualité des espaces naturels et des patrimoines sur le territoire

**SOUHAIT PARTAGÉ** : Pérenniser et préserver ces patrimoines, facteur d'identité pour le territoire

- **Développer et préserver la présence et la qualité des espaces et milieux naturels du territoire** & affirmer la préservation du vivant et de la biodiversité dans l'ensemble des projets
- **Préserver et valoriser le patrimoine bâti local** et constituant l'identité du Vexin
- **Actualiser et entretenir la connaissance des ressources et des impacts environnementaux sur le territoire**
- **Accompagner et sensibiliser les acteurs sur la gestion des ressources** et particulièrement celle de l'eau ainsi que sur **les comportements et actions vertueuses en faveur de la préservation des paysages** (haies, matériaux, etc.)
- Agir en faveur de la **prévention et de la gestion des déchets**



# Les contributions au projet

PROTÉGER ET RESTAURER LE VIVANT ET PRÉSERVER LES PATRIMOINES



## LES POINTS DE DÉBAT

### CONSTAT : La biodiversité reste un sujet à approfondir

- Reconnaissance d'une politique vertueuse menée par le Parc
- Une difficulté d'appréhension et de traitement de la thématique dans la concertation
  
- **Poursuivre le dialogue sur la préservation de la qualité des sols**
- **Définir des modalités de lutte contre le dépôt sauvage** (surveillance, application de la réglementation)
- **Protéger les milieux et le territoire des nuisances environnementales** notamment issues des projets en cours (qualité de l'air, bruit, pollutions, etc.)
- **Définir les fonctions du paysage** – représentations, qualités environnementales, évolutions et adaptations



## DÉFI N°2

### PROTÉGER ET RESTAURER LE VIVANT ET PRÉSERVER LES PATRIMOINES

#### Points de vigilance et recommandations de l'Etat (note d'enjeux du Préfet):

- La protection du patrimoine naturel reste l'objectif principal d'un PNR
- Introduire l'objectif « zéro perte nette de biodiversité » chapeautant les autres objectifs qui sont déjà présents dans le projet
- Paysages: des recommandations bien reprises dans le projet de Charte et qui seront à décliner dans les Objectifs de Qualité Paysagère (OQP)
  - Une clarification sur la publicité/les pré-enseignes si RLP?
  - Trouver « un équilibre entre sanctuarisation des grands paysages et maintien/développement de l'activité agricole »



## DÉFI N°2

### PROTÉGER ET RESTAURER LE VIVANT ET PRÉSERVER LES PATRIMOINES

#### Points de vigilance et recommandations de l'Etat (note d'enjeux du Préfet):

- Eau: « lutter contre les pollutions diffuses sur les aires d'alimentation des captages » → un objectif bien identifié, mais non réalisable sans une ambition plus forte de réduction des produits phytosanitaires dans les usages agricoles
- Ressources: « si la Charte ne peut interdire l'exploitation des ressources minérales (...), le Parc pourra définir des moyens d'accompagner ces activités sur les volets environnementaux et paysagers (...) et s'assurer de la compatibilité de la charte avec la réglementation » → une rédaction délicate
- Risques naturels: sensibiliser pour favoriser l'intégration des risques dans la planification (*cf Plans de Prévention des Risques Naturels, anticipation des impacts du changement climatique*)





## PROMOUVOIR LA SOBRIÉTÉ, LA RÉSILIENCE ET LA NEUTRALITÉ CARBONE FACE AU CHANGEMENT ET DANS UN CONTEXTE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



**AGRICULTURE & TRANSITION**

**FONCIER ET HABITAT**

**TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

**ADAPTATION AU CHANGEMENT**

**CLIMATIQUE**

**MOBILITÉS**



### **Orientations associées**

8. Faire de l'agriculture un levier de transition et de résilience du territoire
9. Limiter la consommation d'espace et l'artificialisation des sols
10. Promouvoir un aménagement plus sobre et résilient
11. Promouvoir l'efficacité énergétique
12. Favoriser l'accessibilité du territoire et les mobilités durables

# Les contributions au projet

## PROMOUVOIR LA SOBRIÉTÉ, LA RÉSILIENCE ET LA NEUTRALITÉ CARBONE FACE AU CHANGEMENT ET DANS UN CONTEXTE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



### LES CONSENSUS

**2 SOUHAITS PARTAGÉS** : améliorer les mobilités & développer les solidarités

- **Améliorer l'accessibilité et les déplacements sur le territoire** (transports alternatifs et les voies vertes et plus particulièrement un réseau de pistes cyclables)
- **Favoriser la mixité fonctionnelle, sociale et intergénérationnelle** & accompagner les publics les plus fragiles
- **Favoriser le dialogue entre les acteurs du territoire pour développer les connaissances** sur les sujets clés comme l'agriculture & **partager des objectifs communs pour le devenir du territoire**
  - Le Parc est un acteur clé dans l'organisation de ce dialogue – tiers de confiance
- **Améliorer la connaissance et les bonnes pratiques en matière d'aménagement et de construction** (haies, matériaux, etc.)



# Les contributions au projet

**PROMOUVOIR LA SOBRIÉTÉ, LA RÉSILIENCE ET LA NEUTRALITÉ CARBONE FACE AU CHANGEMENT ET DANS UN CONTEXTE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**



## LES POINTS DE DÉBAT

- **Définir les leviers et les modalités pour limiter l'artificialisation des sols**
- **Encourager le développement des cultures labellisées (dont biologique) et des pratiques agricoles alternatives et citoyennes**
- **Favoriser les expérimentations et innovations agricoles** respectueuses de l'environnement et de la santé
- **Développer l'expertise sur les ENR pour garantir un déploiement efficace et qualitatif** sur le territoire
- **Définir le degré d'innovation en termes énergétiques et de construction pour préserver les formes urbaines du Vexin** (identité et évolutions)



# Pour la poursuite des travaux

## DÉFI N°3 : PROMOUVOIR LA SOBRIÉTÉ, LA RÉSILIENCE ET LA NEUTRALITÉ CARBONE FACE AU CHANGEMENT ET DANS UN CONTEXTE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### Points de vigilance et recommandations de l'Etat (note d'enjeux du Préfet):

- Agriculture: « accompagner le développement de l'agro-écologie, de l'agriculture biologique et des méthodes aratoires moins impactantes pour la biodiversité et l'environnement » → un niveau d'ambition reste à déterminer
- Aménagement : sont attendus l'identification des zones urbanisées / naturelles / agricoles et l'objectif ZAN (« définir des enveloppes urbaines strictes »; « promouvoir la densité des espaces renouvelés ou nouvellement bâtis en recherchant une densité adaptée au contexte rural des bourgs et villages. Cet objectif devra être privilégié à un encadrement inopportun de la démographie »)
  - l'acceptabilité locale de cet objectif reste un point sensible
  - intégrer aussi le concept d'urbanisme favorable à la santé
- Patrimoine bâti : « un équilibre entre bâti ancien et nouvelles constructions »
  - pas toujours simple



# Pour la poursuite des travaux

## DÉFI N°3 : PROMOUVOIR LA SOBRIÉTÉ, LA RÉSILIENCE ET LA NEUTRALITÉ CARBONE FACE AU CHANGEMENT ET DANS UN CONTEXTE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### Points de vigilance et recommandations de l'Etat (note d'enjeux du Préfet):

- Transition énergétique: même constat, les objectifs nationaux sont bien pris en compte dans le projet → mais dans les faits, une difficulté de l'Etat à valider les projets favorisant la transition énergétique sur les sites protégés
- Logement et mixité sociale : « le projet de Charte doit permettre la mise en œuvre des objectifs régionaux de construction de logements » (notamment les objectifs déclinés par EPCI dans le SRHH) mais « le développement urbain doit se réaliser à l'intérieur des tissus urbains existants ».
  - « Une politique de l'habitat à l'échelle du PNR avec une coopération des EPCI est à favoriser »
  - communes assujetties à la loi SRU pour les logements sociaux: « la future charte doit intégrer ces objectifs en orientant les possibilités de développement urbain de ces communes »

## ASSURER LE DÉVELOPPEMENT D'UN TERRITOIRE DYNAMIQUE, ATTRACTIF ET RELIÉ



**ECONOMIE SOLIDAIRE**

**CIRCUITS COURTS**

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**ARTISANAT**

**COMMERCE**

**TOURISME**



### Orientations associées

13. Développer une économie durable et innovante, respectueuse de l'humain et de l'environnement
14. Renforcer l'économie de proximité en relocalisant les productions, les transformations et les consommations
15. Faire du Vexin français une destination de *slow tourisme* en Ile-de-France

# Les contributions au projet

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT D'UN TERRITOIRE DYNAMIQUE, ATTRACTIF ET RELIÉ



## LES CONSENSUS

**CONSTAT PARTAGÉ** : Territoire avec de forts potentiels et attractif pour certaines activités

**SOUHAIT PARTAGÉ** : Développer les conditions de l'attractivité et du dynamisme économique et touristique sur le territoire tout en préservant son identité et la qualité de ses patrimoines

- **Développer les commerces de proximité** (itinérance, réhabilitation de commerces, points de collecte, centres-bourgs ...) **et valoriser les produits locaux**
- **Favoriser la proximité et le développement des circuits courts**
- **Développer un tourisme adapté aux enjeux patrimoniaux du territoire** (cyclo-tourisme, excursions, ...)
- **Améliorer la connaissance des dispositifs et des structures existants en matière d'ESS**
- **Créer les conditions pour soutenir la relocalisation des très petites entreprises (TPE) , de l'artisanat et des petits commerces**
- **Mailler le territoire de tiers-lieux multi-activités**
- **Favoriser l'implantation de services de santé sur le territoire** (disponibilité, structures dédiées, etc.)

# Les contributions au projet

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT D'UN TERRITOIRE DYNAMIQUE, ATTRACTIF ET RELIÉ



## LES POINTS DE DÉBAT

- Le Parc doit mettre l'accent sur les actions incitatives et la création de conditions propices à l'accueil des activités artisanales et de commerces
- Développer l'écosystème de l'économie sociale et solidaire sur le territoire
- **Développer les productions alimentaires locales citoyennes ou associatives**
- Valoriser et diversifier les productions agricoles (transformation, méthanisation, etc.)
- Quels moyens humains et financiers pour l'accompagnement des porteurs de projet et favoriser une autre forme d'animation du territoire





## DÉFI N°4

### ASSURER LE DÉVELOPPEMENT D'UN TERRITOIRE DYNAMIQUE, ATTRACTIF ET RELIÉ

#### Points de vigilance et recommandations de l'Etat (note d'enjeux du Préfet):

- Développement économique: des recommandations qui se retrouvent de manière détaillée dans le projet de Charte (emploi, économie sociale et solidaire, mixité des fonctions, économie circulaire...) → vigilance: « la densification de l'existant est à privilégier » pour les activités / l'emploi

Recherche de nouveaux débouchés agricoles, projets alimentaires territoriaux, circuits courts, soutien des filières et savoir-faire et locaux → bien intégrés dans le projet sous le concept du « localisme »

- Tourisme et loisirs: « une vigilance et un conseil fort du Parc sur l'intégration environnementale de ces projets, les limiter voire les interdire, en particulier dans les secteurs de réserve écologique »  
→ le Parc n'est pas allé aussi loin mais le statut des réserves le permet



# Temps d'échanges - Synthèse



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Parc  
naturel  
régional  
du Vexin français

# Vers la séance 2

**Consolidons notre projet de  
territoire**



# Préparer demain

**Des points de débats subsistent** à l'issue de la concertation sur les réponses que le projet de territoire peut apporter aux dynamiques suivantes :

- ❓ **L'aménagement du territoire et les objectifs pour le développement** du Parc et de ses communes (ZAN, etc.)
- ❓ **La participation citoyenne** dans la vie du Parc
- ❓ **Les paysages, les patrimoine, l'énergie** : préservation, valorisation, évolutions
- ❓ **Les visages de l'agriculture de demain** sur le territoire du Vexin



# Un questionnaire réflexif



**Mise en ligne d'un questionnaire de réflexion**  
autour de ces 4 grandes thématiques

<http://rougevifterritoires.survey.fm/questionnaire-vexin>

**Disponible jusqu'au 09 février 12h00**



**Prioriser individuellement les pistes de solutions les plus souhaitables** pour le territoire



**Mise en débat collective en séance 2** pour identifier les pistes de solutions communes



# Contacts utile



**Mise en ligne d'un questionnaire de réflexion**  
autour de ces 4 grandes thématiques

<http://rougevifterritoires.survey.fm/questionnaire-vexin>

**Disponible jusqu'au 09 février 12h00**



**Lien disponible dans l'espace « Discussion » de Zoom**



**En cas d'oubli, vous pouvez contacter l'adresse suivante :** [future-charte@pnr-vexin-francais.fr](mailto:future-charte@pnr-vexin-francais.fr)



# CONCLUSION

**M. Benjamin DEMAILLY**  
Président du PNR



# Conférence du Vexin

Merci de votre implication  
Rendez-vous le 11 février

Christian Broudin - VEXIN 15 - Entre Chèrence et Chaussy

Un nouveau projet de territoire à construire ensemble, horizon 2040

Jeudi 4 février 2021 / 18h30-20h00